

PETITE HISTOIRE POSTALE DE L'ALGERIE

L'histoire de l'Algérie et ses relations avec la France sont loin d'être un « grand fleuve tranquille » et les armes ont plus été utilisées que les rameaux d'olivier.

En 1830, Charles X, pour pouvoir montrer un gouvernement fort pour imposer des réformes intérieures, décide d'une opération de prestige de grande envergure en lançant la conquête de l'Algérie. L'Armée Expéditionnaire d'Afrique débarque le 14 juin 1830 à Sidi Ferruch avec environ 40 000 hommes, 30 km à l'Ouest de Sidi-Fredj (Alger). Le 5 juillet Alger est prise. Cet acte d'éclat n'empêchera pas la révolution des « Trois Glorieuses » du 27 au 29 juillet 1830, déclenchée suite à la suspension de la liberté de la presse et entraînant le renversement de Charles X. Louis-Philippe 1^{er} qui lui succède le 7 août n'arrêtera pas la conquête mais limitera le corps expéditionnaire.

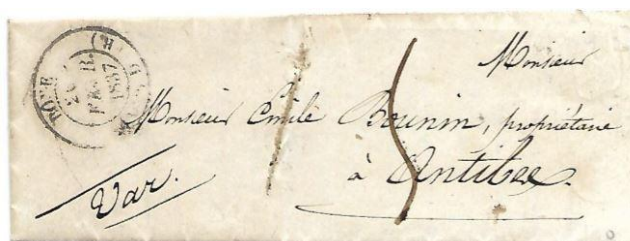
PREPHILATELIE ET CONQUÊTE

C'est l'administration militaire qui assure les liaisons postales en ouvrant des bureaux militaires dans les villes conquises (d'abord Alger 1830-1831, puis de 1832 à 1835 Oran et Bône). Ces bureaux apposent un cachet linéaire sur deux lignes « ARMEE EXPERE / D'AFRIQUE » surmonté d'une lettre A, B, C, D en fonction des campagnes.



Lettre d'octobre 1831 postée à Alger au Bureau Postal Militaire d'Alger (seul bureau existant entre l'Algérie et la France pendant la conquête en 1831). Marque « A – ARMEE EXPERE D'AFRIQUE », port 14 décimes, marque « V » pour port vérifié. La lettre est adressée à Bédarieux. La lettre est acheminée sur Marseille (destination exceptionnelle car les avisos de l'armée assurent normalement un passage sur Toulon jusqu'à la mise en place d'un service régulier par la Cnie Bazin à partir de Marseille en 1842). La lettre passe par le Lazaret de Marseille où elle est purifiée et reçoit la marque « Purifié à Marseille ». Par erreur de lecture de l'adresse elle est dirigée sur Bordeaux où elle reçoit la marque « a » du 9 novembre 1831. Elle est frappée de la marque de Déboursé de Bordeaux « DEB. 32 BORDEAUX » et du montant du déboursé de 9 décimes et réexpédiée sur Bédarieux où elle arrive le 12 novembre 1831 (cachet « a »).

Avec l'ouverture au public (mais avec gestion militaire) à partir de 1835 les bureaux sont dotés de cachets à date circulaires portant dans la couronne le nom de la ville en haut et (POSS. D'AFR.) en bas.



Lettre de 10 g d'Alger du 12 mai 1837 pour Marseille. La lettre a été acheminée vers Toulon où elle a été purifiée au Lazaret de Toulon (marque en rouge). Port 7 d. Cachet à date « POSS. D'AFR. ». Lettre de Bône du 26 février 1837 pour Antibes. Port 5 d. Cachet à date de type 14. La lettre a aussi été désinfectée. Ces lettres ont subi une désinfection en raison de la présence du choléra en Algérie.



Lettre de Bône du 30 juin 1840 en Port Payé pour Perpignan (arrivée le 10 juillet). Désinfection au Lazaret de Toulon (marque ovale en noir). Le port payé de 7 d figure au verso. Le cachet à date est un cachet particulier à Bône en 1840 (voir article de S. Marrot et al. sur le site de l'APM).

Le 20 août 1839, le Trésorier Payeur Général devient Directeur des Postes en remplacement de la Trésorerie de l'armée. A partir de cette date, les bureaux de poste vont disposer de cachets à date du même type qu'en métropole (type 15) où dans la partie inférieure de la couronne, à la place du numéro du département, figure « ALGERIE ».

La conquête va durer jusqu'à la reddition de l'Emir Abd-El-Kader en 1847. A cette époque l'essentiel de la conquête concerne les villes et la zone côtière. Le reste du territoire sera conquis et pacifié difficilement jusqu'en 1900 et beaucoup plus tardivement pour la zone saharienne, jusqu'en 1920. Des bureaux de poste seront installés au fur et à mesure des conquêtes.

En 1848, l'Algérie est intégrée au territoire français avec la création de départements qui auront la même configuration que les départements de métropole (trois départements : Alger, Oran et Constantine).

TIMBRES DE FRANCE UTILISES EN ALGERIE

A partir de janvier 1849, l'Algérie reçoit les timbres de la première émission française ainsi que des cachets grilles pour l'oblitération des timbres (il y a alors 15 bureaux). Les timbres de France seront utilisés sans distinction en Algérie jusqu'à l'émission le 8 mai 1924 de timbres surchargés « ALGERIE ». Les timbres français perdront leur pouvoir d'affranchissement le 30 juin 1924. Les tarifs postaux en Algérie sont ceux de France.



Lettre d'Alger du 20 octobre 1850 pour Cetta. Affranchissement 25 c Cérés et oblitération grille. Cachet à date type 15. Lettre de Milianah du 18 décembre 1854 pour Castelnau-dary. La lettre est taxée à 30 c, cachet double trait, pour non affranchissement comme elle le serait en France. Les directives de l'Administration centrale des Postes sont appliquées en Algérie comme en France.



Lettre de Bône du 20 mai 1862 pour Vienne. Affranchissement à 20 c. Oblitération losange Petit Chiffre 3716 de Bône et cachet type 15. Lettre d'Alger du 11 janvier 1876 pour Boulay (Lorraine allemande : depuis 1871 cette partie de la Lorraine est intégrée au Reich allemand suite à la défaite de la France). Le tarif est celui pour l'étranger du 1^{re} janvier 1876 soit 30 c. Oblitération losange Gros Chiffre 5005 d'Alger et cachet à date type 17.

En 1852, la grille est remplacée par le losange petit chiffre. En 1852 – 1853 il y a 30 bureaux qui reçoivent les petits chiffres 3710 à 3739. En 1862 il y a 53 bureaux avec les petits chiffres 3710 à 3764 et 35 bureaux dont les petits chiffres s'éparpillent entre 4005 et 4447 dans la nomenclature des bureaux français au fur et à mesure de leur création. En 1862 les losanges Gros Chiffres remplacent les losanges petits chiffres. Au début 1876 il y a 172 bureaux dont les Gros Chiffres vont de 5000 à 5172. A partir de 1876 seul le cachet à date oblitère le timbre.



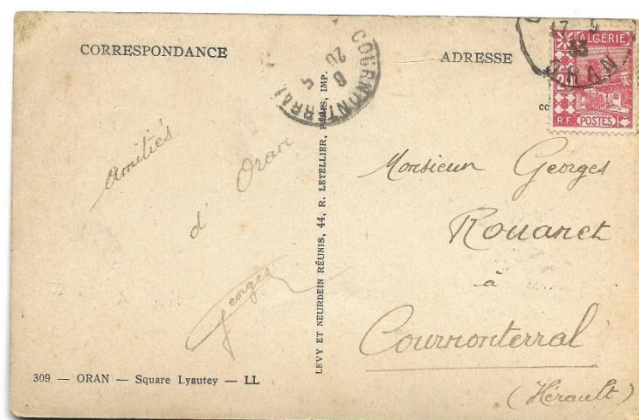
Carte postale de Saïda du 27 Janvier 1905 pour Toulouse. Affranchissement avec un 5 c Blanc au tarif de la carte moins de 5 mots du 1^{er} mai 1878. La lettre a été remise au train en gare de Saïda et le timbre est oblitéré par le cachet convoyeur de ligne en bleu « SAIDA A PERREGAUX ». A Perrégaux (aujourd'hui Mohammadia) elle a été dirigée sur Oran. Dès 1867 des lignes ferroviaires sont construites en Algérie. La poste ferroviaire se développe et des cachets sont mis en service. Plusieurs convoyeurs de ligne utilisent la couleur bleu.

Carte postale d'Orléansville (actuel Chlef) du 26 février 1910 affranchie à 10 c avec une semeuse camée rouge au tarif de la carte postale du 1^{er} mai 1878.

UTILISATION DE TIMBRES SPECIFIQUE POUR L'ALGERIE

Afin de justifier d'une voix supplémentaire dans les congrès de L'UPU (après le congrès de 1922 à Buenos Aires) la France décide de doter l'Algérie de timbres propres. Le 8 mai 1924 une première série de timbres est émise. Pour des raisons budgétaires ces premières émissions sont constitués de timbres de France surchargés « ALGERIE ». Les premiers timbres originaux pour l'Algérie seront émis en juin 1926 et porteront la légende « Postes Algérie ».

Les sujets des timbres d'Algérie sont variés : timbres courants spécifiques, séries touristiques, séries commémoratives propres à l'Algérie ou communes avec la France avec en légende « Algérie », mais également des timbres français surchargés « ALGERIE » comme les premières émissions. Les timbres spécifiques à l'Algérie seront utilisés jusqu'en 1958.



Lettre d'Alger pour Méandre (38) du 12 août 1924. Affranchissement à 50 c avec deux semeuse camées des premières émissions avec surcharge « ALGERIE » en rouge, émises le 8 mai 1924. Le tarif n'existe pas et il s'agit d'un sur-affranchissement de 5 c pour une lettre au 2^{ème} échelon de poids (24 mars 1924).

Carte postale d'Oran du 17 septembre 1933 pour Cournonterral (34). Affranchissement avec un timbre à 20 c de la première série de timbres courants avec légende « ALGERIE / POSTES », émis en novembre 1926. Tarif de la carte postale 5 mots du 6 avril 1932.



Lettre d'Alger du 6 février 1938 pour Six Fours (les Plages) dans le Var. Affranchissement à 65 c avec trois timbres de la série touristique d'Algérie de 1936 – 1937 au tarif du 12 juillet 1937.

Carte postale de Bérard (Alger) du 12 septembre 1949 pour Montpellier. Affranchissement à 12 f à l'aide de deux timbres de la série courante des blasons des villes (10 f Constantine et 2 f Oran) émis en 1947 et 1948. Tarif de la carte postale du 6 janvier 1949.

ALGERIE ET SECONDE GUERRE MONDIALE

L'Algérie joue un rôle important durant la seconde Guerre Mondiale. Lors de la signature de l'Armistice le 22 juin 1940 et la division de la France en Zone Occupée et Zone Libre et le remplacement de la République française par l'Etat français du régime de Vichy, l'Algérie, au même titre que les autres colonies restées fidèle à Vichy, est soumise aux mêmes règles pour les échanges de courrier. Jusqu'au débarquement anglo-américain du 8 au 11 novembre 1942 seules les cartes interzones sont utilisables pour la zone occupée.



Carte familiale interzone du 14 août 1941, de l'émission de mai 1941, d'Alger pour Avallon (Yonne) en zone occupée. Cet entier sans valeur faciale est vendu 90 c (80 c d'affranchissement et 10 c pour la carte). Il comporte au verso 7 lignes pour la correspondance.

Entier postal à 80 c à 'effigie du Maréchal Pétain émis en décembre 1941 pour les échanges interzones. Le verso est libre pour l'écriture. Il a été posté à Alger le 29 décembre 1941 pour le même destinataire à Avallon.

Les échanges de courrier entre la Zone Libre et l'Algérie continuent normalement avec des affranchissements en timbres mobiles (interdits pour la zone occupée).



Lettre d'Alger du 24 janvier 1942 pour Six-Fours-les-Plages (Var) en Zone Libre. Affranchissement à 2,50 f (1,50 f port de la lettre et 1 f de taxe aérienne) au tarif du 5 janvier 1942 avec des timbres de la série touristique émise de 1936 à 1942.

Lettre de Relizane (Oran) pour Montpellier de juillet 1942 en franchise militaire. Le timbre à l'effigie du Marechal Pétain de faciale 1 f correspond à la taxe aérienne pour laquelle la franchise militaire n'est pas applicable.

Suite au débarquement de novembre 1942, les liaisons postales sont interrompues entre la France et l'Algérie. La France est entièrement occupée. Seuls les échanges se feront entre les colonies qui se sont ralliées à la France Libre. Alger va devenir de fait la capitale de la France Libre et sera le siège des institutions provisoires qui préparent la libération de la France.



Lettre en franchise militaire postée le 26 novembre 1942 à Aix en Provence pour Djidjelli (Constantine – Algérie). Cachet de vaguemestre en rouge de l'Ecole spéciale Militaire de St Cyr. Empreinte de machine à affranchir d'Aix en Provence. Griffes linéaires « Service

interrompu /Retour à l'expéditeur ». L'acheminement du courrier est interrompu en raison du débarquement des anglais et des Américains à Alger et Oran.

*Lettre du Commissariat aux Finances du CFLN d'Alger le 6 mai 1944 pour Alger. Cachet administratif du Commissariat, griffe en bleu du CFLN sur trois lignes surchargeant l'en-tête d'une enveloppe de l'ancien Haut Commissariat en Afrique Française. Lettre en franchise. Cachet à date du « COMITE DE LA LIBERATION * ALGER ». A cette date, Pierre Mendès France est le Commissaire aux finances. Le CFLN (Comité Français de la Libération Nationale) est créé le 3 juin 1943, remplacé par le GPRF (Gouvernement Provisoire de la République Française) le 3 juin 1944.*



Lettre d'Oran du 9 octobre 1943 pour les FFL (Forces Françaises Libres) au Moyen Orient. Ce courrier a été acheminé par la poste civile d'où le paiement de la taxe aérienne avec quatre timbres à 1 f avec la mention « RF » de 1941 (les timbres rappelant le régime de Vichy étant interdits). Censure britannique et censure de la France Libre de Beyrouth (CM = contrôle militaire).

Lettre de la Poste aux Armées des FFL en franchise militaire de Beyrouth du 30 novembre 1944 pour Aumale. Cachet de la Poste aux Armées des FFL à Beyrouth et cachet de censure de contrôle militaire (CM) de la commission de censure FFL de Beyrouth.

La libération de la Corse s'est effectuée en septembre-octobre 1943 par les troupes de l'Armée d'Afrique à partir d'Alger (opération « Vésuve » lancée par le Général Giraud). Dans ce premier département de la Métropole libéré, l'utilisation des timbres à l'effigie du Maréchal Pétain sont interdits. Par manque de timbres et en attendant les nouveaux timbres pour la France émis à Alger, des timbres d'Algérie seront utilisés en Corse.



Lettre par avion de St Florent du 12 avril 1944 pour Oran (Algérie). Affranchissement à 3,40 f au tarif du 5 janvier 1942 (port 1,50 f et surtaxe aérienne) par deux timbres de la série Mercure « Postes françaises » de 1942 et un timbre d'Algérie de 1942. Bande adhésive de contrôle postal et cachet de censure « Ouvert par les autorités de contrôle / OH – 1 » d'Ajaccio .

A partir de 1943, suite aux combats et à la victoire des alliés (Britanniques et Américains) sur les troupes italiennes et de l'Afrika Korp, des camps de prisonniers sont mis en place en Algérie. Les prisonniers allemands seront ensuite transférés dans des camps aux Etats Unis. Suivant la Convention de Genève de 1929 concernant les prisonniers de guerre, les prisonniers de guerre ont droit de communiquer par courrier avec leurs proches.

Après les débarquements de Normandie et de Provence et la libération du territoire, les échanges de courrier reprennent normalement entre l'Algérie et la France Métropolitaine.

17/5/43 -> Brindisi Camp de Prisonniers le Kreider (Algérie) Courrier Française
 Correspondance des Prisonniers de Guerre
 Correspondenza dei prigionieri di guerra

Carte Postale Cartolina

A
 A LIA - SIGMO

MARIA - BEFANA

Franc de port. Franco di porto

Expéditeur :
 Mittente :

Nom et prénom : BIANCO
 Cognome e nome
 PASQUALE

N° matricule : 2161
 N° di matricola
 Désignation du dépôt : No 11 - J
 Nome del campo : Le Kreider (Algérie)

Rue : VIA - LAURIO 31
 Strada

Lieu de destination : TORRE SUSANNA
 Luogo di destinazione

Province : BRINDISI
 Provincia

Pays : ITALIA
 Paese

VERIFICATO PER CENSURA

302

315

31

302

31



Formulaire bilingue (français / italien) de correspondance des prisonniers de guerre d'un prisonnier italien du camp n° II J (Le Kreider - Algérie) du 17 mai 1943 pour Torre Santa Susanna (Brindisi - Italie). Cachet de censure ovale français d'Alger (TA 316) puis plusieurs cachets et marques de censure et de censeurs italiens.

Lettre de l'Agence postale de Victor-Duruy (actuel Oued Chaaba) de Batna du 24 avril 1945 pour La Madeleine (Nord). Affranchissement avec deux timbres « Marianne d'Alger » avec dans le cartouche supérieur « REPUBLIQUE FRANCAISE » émis le 15 novembre 1944. Tarif du 1^{er} mars 1945 et taxe aérienne. Bande de fermeture adhésive de contrôle et cachet ovale de la commission de censure (non identifiable). La censure a été rétablie par les autorités de la Libération.

« GUERRE D'ALGERIE » 1954 - 1962

La « Guerre d'Algérie » ou « Evènements d'Algérie » ou « Révolution algérienne » ou « Guerre d'indépendance algérienne » ou « Guerre de Libération Nationale », suivant les personnes y faisant référence, s'est déroulée entre la France et l'Algérie sur le sol algérien. Cette guerre longue (8 ans) est jalonnée de combats, d'exactions, d'attentats faisant de nombreuses victimes tant civiles que militaires. Elle a débouché sur la création de l'Etat Algérien et l'exode d'environ 1million de français (dont la population des « Pieds Noirs », natifs d'Algérie).

La France, qui a longtemps considéré qu'il s'agissait d'opérations de maintien de l'ordre, car se déroulant dans des départements « français », a engagé jusqu'à 460 000 hommes dans ce conflit. Les militaires engagés ont bénéficié de la franchise militaire et de l'utilisation du service de la Poste aux Armées.



Lettre d'un militaire pour Pantin du 20 octobre 1956 en franchise militaire. Cachet du vaguemestre du secteur postal n° 86 615 et cachet de la Poste aux Armées portant dans la partie inférieure de la couronne « AFN » pour Afrique du Nord.

Lettre d'un militaire du petit poste basé à Bidon V dans le Tanezrouft assurant les communications au Sahara. Ce poste dépendait de la Compagnie Méhariste du Touat basée à Adrar. Ce poste complètement isolé en plein Sahara assurait les communications sur la piste reliant le Niger au sud Algérien ainsi qu'un point de ravitaillement en eau et en carburant. La lettre en franchise militaire porte le cachet en rouge du Chef de Poste de Bidon V ainsi que le cachet, également en rouge, du vaguemestre de la Compagnie Méhariste du Touat. La lettre a été remise au bureau de poste d'Adrar le 28 mai 1957.

UTILISATION DES TIMBRES DE METROPOLE

Suite aux événements de mai 1958 en Algérie (putsch d'Alger), la IVème République s'effondre et les pleins pouvoirs sont conférés à Charles de Gaulle. Le 17 juillet 1958, ce dernier annonce qu'à partir du 22 juillet les timbres de Métropole seront de nouveau les seuls valables en Algérie dans le souci de symboliser l'unité française.



Enveloppe de carte de visite du 1^{er} janvier 1958 (origine illisible) affranchie à 20 c au tarif de la lettre du 1^{er} juillet 1957 avec des timbres pour l'Algérie (dont la Marianne de Muller identique à celle émise en Métropole). Flamme de propagande « L'ALGERIE NOUVELLE VIVRA FRANCAISE » soulignant les tensions du conflit en cours qui mèneront aux événements de mai 1958.

Lettre du 22 juillet 1958 d'Alger pour El Biar (Alger) affranchi avec un timbre de France (20 f Marianne de Muller) au tarif de la lettre du 1^{er} juillet 1957. Cachet 1^{er} jour de mise en circulation du timbre de Métropole. A partir du 1^{er} septembre 1958 seuls les timbres de France sont valables.



Enveloppe de carte de visite de l'Agence Postale d'Ain Arnat (Sétif) du 1^{er} décembre 1960 pour Tours. Affranchissement à 0,30 f (sur-affranchissement de 5 c) avec le timbre de France de Blois, émis le 23 mai 1960. Cachet à date hexagonal de l'Agence et Griffe linéaire « AIN-ARNAT ».

INDEPENDANCE DE L'ALGERIE

Les accords d'Evian, signés le 18 mars 1962 entre la France et le Gouvernement Provisoire de la République Algérienne (GPRA), prévoient l'indépendance de l'Algérie après approbation en France par Référendum (8 avril 1962) et l'organisation d'un Référendum d'autodétermination en Algérie. Ce dernier aura lieu le 1er juillet 1962. En prévision de ces changements, qui excluent de facto l'utilisation de timbres de France pour affranchir le courrier dans le nouvel Etat, une circulaire télégraphique destinée à tous les Directeurs départementaux est envoyée le 27 juin 1962 (N° 509-AG.C), complétée par deux autres circulaires (N° 515-AG.C le 30 juin et N° 518-AG.C le 2 juillet 1962) précisant la date de mise en application. Cette circulaire donne les instructions pour la surcharge de timbres français par les lettres « E.A. » (Etat Algérien). La date d'entrée en vigueur est fixée au lendemain du discours de reconnaissance par le Président de la République française de l'indépendance de l'Algérie. Charles De Gaulle prononce ce discours le 3 juillet et les timbres surchargés sont donc obligatoirement utilisés à partir du 4 juillet 1962.

La vente des timbres surchargés est strictement limitée aux valeurs suivantes : 0,10 Moissonneuse, 0,25 République, 1,00 Porte de Lodi Médéa. Les timbres postes ainsi mis en vente seront obligatoirement revêtus de la surcharge « E A ». et « République française » devra être biffé. Il est précisé qu'il appartiendra aux bureaux de porter cette surcharge sur tous les timbres postes mis en vente. La circulaire prévoit également l'approvisionnement ultérieur des valeurs suivantes : 0,30 Hassi Messaoud, 0,45 Gorges de Kerrata et 0,50 Mosquée de Tlemcem. La monnaie utilisée lors de l'indépendance reste le Franc et les tarifs postaux sont inchangés (même tarifs qu'en France métropolitaine). Les surcharges faites localement sont de types multiples en général au tampon, mais aussi manuscrites et de

couleurs variées : noire, bleue, rouge, violette, verte... Des surcharges typographiques seront également réalisées par les Directions départementales. Officiellement retirés le 31 octobre 1962, les timbres surchargés « EA » perdront leur validité le 23 janvier 1963. Le 1^{er} novembre 1962 sont émis les premiers timbres avec légende « République Algérienne » (visuel de la série française des monuments de 1959 - 1961) ainsi qu'un timbre grand format, entièrement libellé en arabe, à petit tirage (12825 exemplaires) pour célébrer le 8^{ème} anniversaire de la lutte pour l'indépendance avec une surtaxe de 9 f.



Cette période transitoire a suscité un grand nombre de plis avec des possibilités d'affranchissements très variés en raison notamment des nombreuses variétés de surcharges et de possibilités d'affranchissements mixtes avant la perte de validité des timbres français surchargés.



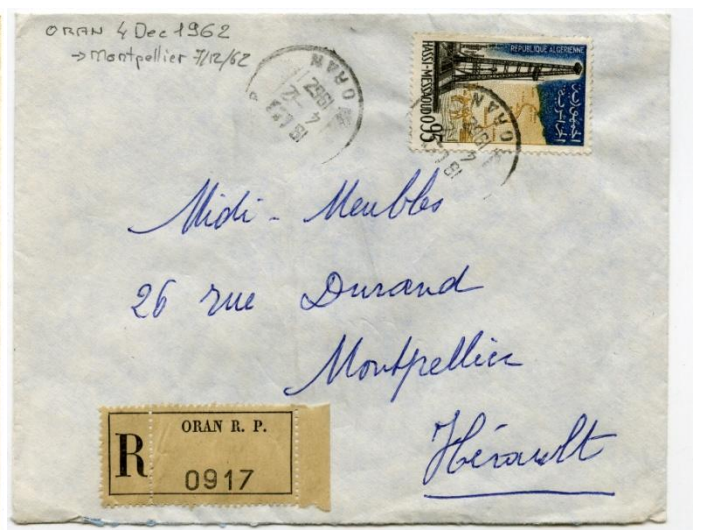
Lettre de Constantine du 5 août 1962 pour Paris. Tarif intérieur à 0,25 f pour la lettre. Surcharge « E.A. » au tampon et « République Française » biffé au stylo à bille.

Lettre d'Alger du 26 octobre 1962 pour Marseille. Même tarif. Surcharge « E.A. » et légende biffée en impression typographique.



Lettre de Bône du 14 septembre 1962 pour Aix en Provence. Timbre à 0,25 f avec surcharge « E.A. » au tampon. République Française n'a pas été biffée.

Lettre recommandée de Mascara (Mostaganem) du 18 octobre 1962 pour Sète. Tarif du 1^{er} février 1962 : 0,25 f port de la lettre et 0,70 f de recommandation. Affranchissement avec deux timbres de la série touristique française avec surcharge au tampon en bleu.



Lettre en Expres de Maison Carré (Alger) du 9 octobre 1962 pour Dijon. Tarif du 1^{er} février 1962 : 0,25 f de port de la lettre et 1,50 f pour le service Expres. Les deux timbres de la série touristique française sont surchargés « E A » typographiquement mais le 0,25 f Marianne de Decaris ne comporte pas de surcharge. Ce timbre ne peut normalement pas être utilisé en Algérie depuis le 4 juillet 1962. Cette lettre à affranchissement mixte aurait du être taxée.

Lettre recommandée d'Oran pour Montpellier du 4 décembre 1962. Tarif du 1^{er} février 1962 : 0,25 f + 0,70 f de recommandation. Affranchissement avec un timbre à 0,95 f de la première série portant la légende « République Algérienne » émise le 1^{er} novembre 1962.

La première série purement algérienne est émise le 6 janvier 1963 (série du drapeau). A partir d'avril 1964 le franc est remplacé par le Dinar algérien. Les timbres d'Algérie

porteront plusieurs libellés en général bilingue arabe / français: République Algérienne, Poste Algérie, Algérie et depuis 2018, Algeria, l'anglais remplaçant le français.



Lettre recommandée d'Alger Belcourt du 2 mai 1963 pour Alger. Affranchissement à 0,95 f avec un timbre de la première série entièrement algérienne. Tarif du 1^{er} février 1962 (0,25 f + 0,70 f de recommandation).

Lettre de Hydra du 28 mai 2007 pour Montpellier. Affranchissement avec des timbres courants en Dinars. Légende en français : Algérie.

Les rapports entre la France et l'Algérie restent difficiles comme le prouvent l'abandon de la langue française remplacée par l'anglais dans les légendes des timbres depuis 2018 ou le timbre à la mémoire des Harkis refusé par la poste algérienne en 1989.



Lettre de Montpellier-Celleneuve du 26 décembre 1989 pour Alger. La lettre est suraffranchie. Le timbre en hommage aux Harkis a été refusé en Algérie et la lettre a été retournée à l'expéditeur. Note manuscrite : « Retour à l'expéditeur. Figurine inadmissible en Algérie ».

COURRIERS DES BATEAUX A VAPEUR FRANCE / ALGERIE (1833 – 1880)

Lors de la conquête à partir de 1830 et jusqu'à la mise en place de lignes régulières assurées par des compagnies privées, notamment la Cnie BAZIN de Marseille en 1842, le courrier, d'abord purement militaire, puis civil était transporté par les avisos de la marine nationale entre Alger et Toulon, plus rarement sur Marseille. Dès 1842 les paquebots-postes assurent par convention le transport des dépêches entre Marseille et Alger. A partir de 1845 un service est assuré sur Oran et Philippeville (Stora) et à partir de 1848 prolongé sur Bône et Tunis par des lignes annexes. De 1854 à 1871 c'est la Compagnie des Messageries Impériales (puis Compagnie des Messageries Maritimes) qui assurera le transport des dépêches. Dès navires furent autorisés à avoir une boîte mobile à bord dont les plis seront oblitérés dans le port de débarquement. Ce sont ces plis hors dépêche que nous pouvons identifier par leurs cachets.

Jusqu'en 1880 les cachets porteront une mention en référence aux bateaux à vapeur plus ou moins en abrégé. Après 1880 les cachets porteront une mention de Ligne ou de paquebot. En France les deux ports assurant la majorité de la desserte sont Marseille et Cette. Sur la côte algérienne ce sont les ports d'Alger, d'Oran, de Philippeville et de Bône. La distinction des ports de débarquement se fait en général par le losange oblitérant le timbre. Pour les gros chiffres : côté français, 822 pour Cette et 2240 pour Marseille.



Lettre d'Alger du 19 novembre 1863 pour Montpellier. Cachet « ALGER / BAT. A VAP. » du 22 novembre 1863 et losange GC 2240 de Marseille. Ligne Alger à Marseille.

Lettre de Philippeville du 27 septembre 1871 pour Angers. Cachet « PHILIPPEVILLE / BAT. A VAP. » du 1^{er} octobre 1871 et losange GC 2240 de Marseille. Ligne Philippeville à Marseille.

Un cachet particulier se rencontre à Marseille pour la ligne Alger à Marseille de 1857 à 1861 avec PC 1896 de Marseille et « B B » dans la couronne. La signification exacte de cette abréviation n'est pas connue mais pourrait être « Boite Bateau ».



Lettre d'Algier du 30 juillet 1859 pour Montpellier. Cachet « ALGERIE B B MARSEILLE (12) » du 1^{er} août 1859 et losange PC 1896 de Marseille. Ligne Alger à Marseille.

Lettre d'Algier du 21 novembre 1875 pour Lamarche (Vosges). Cachet « ALGER / BATEAU A VAPEUR » et losange GC 822 de Cette. Ligne Alger à Cette.



Lettre d'Oran du 25 mai 1868 pour Marseille. Cachet « ORAN / BAT. A VAP. » du 27 mai 1868 et losange GC 822 de Cette. Ligne Oran à Cette.

Lettre de Cette du 8 septembre 1852 pour Philippeville. Cachet « CETTE / BATEAU A VAPEUR » du 10 septembre 1852. Ce cachet est identique à celui utilisé à Alger aux mêmes dates mais aurait pu être utilisé à Philippeville (?). La question reste posée.

Le bureau français à l'étranger de Tunis transite par Bône pour rejoindre les lignes Bône-Philippeville -Marseille desservant Marseille. Un cachet particulier est utilisé et apposé à Bône.



Lettre de Tunis du 3 mars 1874 pour Marseille. A cette date le tarif depuis Tunis est de 60 c. Cachet à date perlé et losange GC 5107 du bureau de Tunis. Petit cachet PD de port payé à destination. Cachet « TUNIS-PAR-BÔNE / ALGERIE » lie de vin.

Les courriers avec des cachets de poste maritime sont relativement courants, surtout sur des lettres commerciales, car les usagers voulaient être sûrs du départ le plus tôt possible de leur missive et déposaient le courrier dans la boîte mobile. Le flux de courrier entre l'Algérie et la Métropole a suivi le développement de la colonisation et l'augmentation du nombre de français présents en Algérie.

DEVELOPPEMENT DES LIAISONS POSTALES AERIENNES EN ALGERIE

Dès le début du développement de l'aviation, l'Algérie a été très impliquée. Les années 1910 présentent de nombreuses manifestations et démonstrations lors de meetings. Il faut attendre 1922 pour voir la ligne entre Casablanca et Oran ouverte par les lignes Latécoère (CGEA) permettant la liaison avec la ligne Toulouse – Casablanca. Des tentatives de ligne sur Alicante ont lieu à partir d'Oran et d'Alger, toujours par la CGEA, mais les difficultés, liées surtout aux appareils, entraîneront l'arrêt de ces tentatives. Il faut attendre 1928 pour que la CGA (ex CGEA) ouvre une liaison entre Alger et Marseille. Cette ligne sera ouverte aux passagers en 1934 par la nouvelle compagnie Air France. A partir de 1935 la ligne Toulouse – Casablanca fait escale à Oran. Plusieurs petites compagnies tentent des créations de lignes intérieures et, à la même époque, Air Afrique s'attaque à une ligne transsaharienne qui permettra à partir d'Alger de rejoindre Madagascar en 1939. En novembre 1942, les liaisons aériennes entre l'Algérie et la Métropole sont suspendues suite au débarquement des Alliés en Afrique du Nord. Mais Alger devenant capitale provisoire de la France, les liaisons aériennes s'intensifient notamment avec les colonies ralliées à la France Libre. Après la guerre les liaisons avec la Métropole se multiplient avec Air France et Air Algérie (créée en 1947). La première liaison Paris – Alger par avion à réaction « Caravelle » a lieu le 15 décembre 1955. Toute cette évolution est marquée par de nombreux plis (souvent philatéliques) lors des inaugurations des lignes.



Lettre de Rabat du 11 octobre 1922 pour Oran. Vol par la nouvelle liaison Oran-Casablanca par la CGEA en connexion avec la ligne Toulouse-Casablanca (2^{ème} vol sur Oran). Lettre commerciale.

Lettre de Paris du 1^{er} avril 1935 pour Alger. Vol inaugural par Air France de la liaison Paris-Alger dans la journée. Oblitération par cachet hexagonal du bureau annexe Air France au Bourget et griffes pour l'inauguration. Lettre commerciale.



Lettre du 17 avril 1937 d'Oran pour Alger. Vol inaugural de la ligne intérieure Oran-Alger par Air Afrique. Cachet spécial 1^{er} service par Air Afrique (reprise de la ligne).

Lettre recommandée du 14 juin 1937 d'Alger pour La Haye. Vol inaugural Alger-Amsterdam dans la journée (Alger-Paris par Air France et Paris-Amsterdam par KLM). Cachet spécial et affranchissement multicolore. Pli philatélique.



Lettre d'Alger pour Mopti (Soudan français) du 18 février 1938. Vol postal inaugural Alger-Bamako du 20 février 1938 par Air Afrique. Cachet spécial. Destination rare pour ce vol (seuls 45 plis ont été transportés à destination de Mopti). Pli philatélique.

Lettre du 5 avril 1938 de Tunis pour Brazzaville (Congo) via Alger. Vol inaugural du service postal quotidien entre Tunis et Alger avec correspondance pour le Congo puis Madagascar. Cachet spécial. Vol Air Afrique. Pli philatélique.



Lettre de Beyrouth du 10 avril 1943 pour Alger. Réouverture par les FAFL (Forces Aériennes de la France Libre) de la ligne Beyrouth-Alger. Vol du 14 avril 1943. Cachet spécial. Marque de censure de la Commission de Beyrouth de la France Libre (CP = Contrôle Postal).

Lettre de Ghadamès (secteur postal n° 561 de la Poste aux Armées) du 19 septembre 1943 pour Ouargla (Sahara algérien). Rattaché administrativement à l'Algérie le 1^{er} septembre 1943, le territoire du Fezzan-Ghadamès utilise des timbres d'Algérie jusqu'en 1946. 1^{er} vol Aller / Retour Tunis – Ghadamès. Vol militaire.



Lettre d'Alger du 22 juillet 1946 pour Sétif. 1^{ère} liaison postale Alger-Sétif-Constantine. Cachet spécial. Cachet à date d'Alger aviation et affranchissement avec un timbre de poste aérienne. Vol effectué par la CGT (Compagnie Générale Transsaharienne). Peu de plis transportés. Pli philatélique.

Lettre de Paris du 6 octobre 1947 pour Bône. Première liaison directe Paris – Bône sans escale. Cachet à date de Paris aviation. Lors du vol retour l'appareil est accidenté et prend feu au décollage. Le courrier sera transféré sur un deuxième appareil.

A partir des années 1950, les liaisons aériennes se multiplient entre l'Algérie et la Métropole et les lignes transafricaines sont largement développées. Alger devient un aéroport de première importance. La quasi totalité du courrier pour la France et l'étranger est assuré par la voie aérienne.

PEU CONNU : L'ALGERIE EN TANT QUE PENITENCIER POLITIQUE

Le 2 décembre 1851, Louis Napoléon Bonaparte fomente un coup d'Etat pour conserver le pouvoir et renvoi l'Assemblée Nationale. Des mouvements d'opposition éclatent à Paris, vite réprimés. Dès que la nouvelle est connue en province, des mouvements d'opposition et de manifestation se déroulent. L'Hérault se trouve au premier rang des départements où va s'exprimer cette opposition. Des émeutes éclatent dès le 4 décembre à Béziers. Le 8 décembre l'état de siège est décrété dans le département. La répression est sévère et plusieurs milliers de citoyens sont arrêtés (3023 dans l'Hérault). 2663 citoyens sont traduits devant une « Commission mixte » qui prononce des sentences (sans procès). Pour 1574 d'entre eux, ce sera la « transportation » en Algérie (le terme de déportation n'a pas été utilisé). Deux principaux régimes sont appliqués: détention en forteresse ou en camp (« Algérie plus ») pour ceux considérés comme agitateurs ou engagés dans les « Sociétés secrètes » ou « résidence libre » pour les opposants jugés moins dangereux.



Lettre écrite le 3 mai 1852 à Montblanc (34) et postée au bureau de distribution de St Thibéry qui a appliqué sa cursive et oblitéré le timbre de son cachet losange petit chiffre 3293 avant de la transférer au bureau de recette d'Agde qui a apposé son cachet à date type 15 le 9 mai 1852. Affranchissement avec un 25 c Cérés (n° 4 Y & T) au tarif du 1^{er} juillet 1850. Elle est adressée à « Jean Rolland détenu politique au fort la Casbah à Bône Afrique ». Lettre de l'épouse du détenu. Dans les registres de la Commission, Rolland est condamné à « Algérie plus » (exalté, propagandiste, société secrète), ce qui explique son emprisonnement dans la forteresse de Bône. Puis il sera interné en France le 1^{er} octobre 1852 puis gracié le 2 février 1853. Dans les registres des lois de la « réparation » votées par la République en 1881, un dossier de pension d'indemnisation est à son nom.

CONCLUSIONS

Ce rapide aperçu de l'histoire postale de l'Algérie permet de saisir la richesse de l'Histoire Postale de ce territoire depuis 1830 jusqu'à nos jours. Il est possible d'y aborder, outre les aspects historiques, les grandes spécialités de la philatélie : Philatélie traditionnelle, Histoire Postale, Poste Maritime, Aérophilatélie, Poste Militaire auxquelles on peut ajouter par exemple la Cartophilie. Cet article permettra peut-être de susciter des vocations pour se lancer dans une des multiples collections possibles sur l'Algérie.

Documentation :

Sur internet :

- <https://colnect.com/fr/stamps/list/country/3-Alg%C3%A9rie/year/1962/page/3>
- <http://www.aviation-algerie.com/hist2.pdf>
- https://fr.wikipedia.org/wiki/Alg%C3%A9rie_fran%C3%A7aise
- https://fr.wikipedia.org/wiki/Histoire_philat%C3%A9lique_et_postale_de_l%27Alg%C3%A9rie
- <http://anciens45rt.free.fr/Le45/malletlucien.htm>
- https://fr.wikipedia.org/wiki/Territoire_du_Fezzan

- https://www.histoire-et-philatelie.fr/pages/002_guerre_avec_allies/06_operations_en_libye.html#algerie
- <https://www.asso-philatelique-montpellier.fr>

Documents :

- C. BOSCH – Catalogue spécialisé des timbres de France surchargés E.A. en Algérie en 1962 – Edit. PHIL-E.A. – 1989.
- MAURY CERES DALLAY – catalogue de Timbres de France – 2009.
- DALLAY – Timbres de l'ex-empire français d'Afrique – 2007 – 2008.
- R. SALLES – La poste maritime française – T 1 – Les entrées maritimes et les bateaux à vapeur. Edit. Salles – 1992.
- J. POTHION – Bureaux Français à l'Étranger 1561 – 1948 – Edit. La Poste aux Lettres – 1982.
- J.F. BAUDOT – Catalogues des losanges petits et gros chiffres de France 1852 – 1876 – Edit. Jamet-Baudot-Pothion – 2013.
- J. POTHION – Catalogue des cachets courriers-convoyeurs – lignes – Edit. La Poste aux Lettres – 1976.
- P. SAULGRAIN – Le service postal aérien dans les pays d'expression française – Edit. Roumet – 1996.
- R. GOIN – Histoire postale et militaire de l'Armée Française au Sahara – Période 1955 – 1967 – Edit. ? – 1986 .

Les pièces présentées dans cet article sont de la collection de l'auteur.

Michel SOULIE – mars 2021